

DEPARTEMENT DU CALVADOS
Mairie de
MONCEAUX EN BESSIN
14400
Tel: 02.31.21.96.43

Date de convocation : 24/01/2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le mercredi 29 janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la Mairie de Monceaux en Bessin, sous la présidence de Gilles ISABELLE, Maire de Monceaux en Bessin.

Membres en exercices : 10

Présents : 06

Votants : 07

Etaient présents :

M. Michel BONNEAU, Bruno OLIVE Adjoints,
M., Wilfried GORHY, Emmanuel LALOUELLE, Caroline LEVAVASSEUR, , Conseillers.

Absent excusé :

Anne DUJARDIN Bertrand VIARD Alain SOUHARD,

Absents :

Patrick LALONDE,

Secrétaire de séance : Michel BONNEAU

Ordre du jour :

Approbation du conseil municipal du 15 novembre 2019

- I°/ Administratif (Recensement, élections, marchés communaux...)
- II°/ Travaux (RD6A - SDEC & CAUE, cimetière, résidence Violettes, programme annuel, contrat ruralité ...)
- III°/ Intercommunalité (arrêt de projet PLUi/RPLi, SIVU, rapports intercommunautaires..)
- IV °/ Finances (vote des taxes, compte administratif (& gestion), attributions financières, budget 2020)
- V °/ Questions diverses : (Infos CCAS, législatives, manifestations à venir & tour de table)

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du de la séance de Conseil Municipal du 15/11/2019 à l'unanimité

I°/ Administratif

I.1°/ Recensement

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population de Monceaux en Bessin est débuté depuis le 16 janvier 2020, il se terminera le 15 février 2020. Le taux de réponse à ce jour est de 65% dont 67% d'internet.

I.2°/ Elections municipales :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020. Il ajoute que pour plus d'information, un « guide des élections » est disponible à l'adresse suivante : www.interieur.gouv.fr

M. le Maire sollicite les membres du conseil pour tenir les permanences du bureau de vote.

Les conseillers se positionnent :

8h00 : 10h30	10h30 : 13h00	13h00 : 15h30	15h30 : 18h00	dépouillement
G. Isabelle	E. Lalouelle	C. Levavasseur	E. Lalouelle	G. Isabelle, A. Dujardin, M. Bonneau, B. Olive, W Gorhy C. Levavasseur, E. Lalouelle,
W. Gorhy	M. Bonneau	A. Dujardin	M. Bonneau	
C. Levavasseur	B. Olive	B. Viard	G. Isabelle	

DM2020.01.29-1

I.3°/ Contrat de prestation 2NM :

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'actuellement les bâtiments communaux sont entretenus par l'entreprise UNS. Le contrat qui nous lie avec l'établissement se termine au 1 Avril 2020, il avait été signé le 15 juillet 2019 après une période d'essai...

Le conseil après en avoir débattu souhaite dénoncer ce contrat afin de se laisser le temps à convenir d'un nouveau contrat pour l'après Avril 2020.

II°/ Travaux :

DM2020.01.29-2

II.1°/ Aménagement RD6a :

M. le Maire rappelle la présentation faite par le CAUE le 09 janvier 2020. L'étude de réaménagement du RD6a s'appuie essentiellement sur l'emprise de l'actuelle route départementale.

Après échange avec l'ARD, la Sous-Préfecture, le CAUE et les élus présents, M. le Maire indique qu'il faudra que le conseil complète cette étude en l'intégrant vers le cœur de Bourg. Sur proposition du CAUE, le conseil municipal adopte à l'unanimité une convention ayant pour objet l'accompagnement de la collectivité pour la réalisation d'une maîtrise d'œuvre de ce projet. Il mandate le Maire pour effectuer les démarches et autorise le Maire à signer les documents afférents.

(19h30 : Mr Alain SOUHARD prend part au conseil municipal)

DM2020.01.29-3

II.2°/ Assainissement Mairie/atelier :

M. le Maire informe le conseil municipal que lors des fortes pluies de décembre 2019, l'atelier a été inondé sur toute sa surface (environ 6cm d'eau). Il a donc sollicités deux entreprises pour résoudre ce problème qu'il présente ce soir.

Le conseil Municipal après en avoir entendu, décide de retenir l'entreprise Serge Laigneau , la moins disante.

II.3°/ Travaux les violettes :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a sollicité le SDEC Energie pour déplacer le poste électrique placé initialement en bordure de voie des violettes. Le SDEC après examen, propose une nouvelle étude du raccordement du poste électrique et de son réseau.

(20h00 : Mr Bruno OLIVE quitte la séance et donne pouvoir à M Michel Bonneau)

II.4°/ Programme annuel :

M. le Maire rappelle que le programme annuel proposé permettant de consolider le budget 2020 est celui présenté lors des précédents conseils municipaux. Il est explicité en chapitre Finances 4°.

DM2020.01.29-4

II.5°/ Contrat de ruralité :

La campagne de dépôt des demandes de subventions DETR et/ou DSIL est lancée, sa date limite est fixée jusqu'au 31 janvier 2020. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas solliciter la DETR / DSIL en 2020 auprès des services de l'état afin de ne pas imposer au nouveau conseil municipal un investissement qu'elle n'aurait pas souhaitée.

(20h10 : M. Alain SOUHARD quitte la séance et donne pouvoir à Mme Dujardin)

III°/ Intercommunalité:

III.1°/ PLUi / RLPI :

M. le Maire informe que l'enquête publique étant terminée, le rapport du commissaire enquêteur est consultable sur le site de Bayeux Intercom. Les Plans Local d'Urbanisme et de Publicité intercommunaux seront présentés à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire le 30 Janvier 2020 pour être votés définitivement. La conférence des maires s'est tenu le 23 janvier 2020, le Maire communique le rapport de cette conférence aux membres du conseil.

III.2°/ Sivu :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le SIVU est un syndicat intercommunal de transport urbain qui a été créé en 2009. Il se compose de Bayeux, Monceaux en Bessin, St Loup Hors, St Martin des Entrées, St Vigor le Grand, Vaucelles. Son objectif est d'organiser en commun un réseau de transport urbain et périurbain. L'entrée en vigueur du nouveau contrat est actée depuis le 1^{er} janvier 2020.

DM2020.01.29-5

III.3°/ Rapports d'activité

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui a fait parvenir avec la convocation les rapports d'activité 2019 de Bayeux Intercom concernant la compétence assainissement et celle de l'environnement.

Il ajoute que ceux-ci sont tous les deux consultables sur le site de Bayeux Intercom.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces deux rapports.

IV. Finances

DM2020.01.29-6

IV.1°/ Compte Administratif 2019

M. le Maire présente le **compte administratif** du budget communal, concernant l'exercice 2019, qui peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	202 590.65
Recettes :	250 329.64
Report de l'exercice précédent	+151 052.17
<u>Excédent de clôture de fonctionnement : +198 791.16€</u>	

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	142 504.74
Recettes	26 953.57
Report de l'exercice précédent	-21 516.57
<u>Déficit de clôture d'investissement : -137 067.74€</u>	

Délibération d'affectation des résultats

Vu l'excédent de clôture de fonctionnement de 198 791.16€

Vu le déficit de clôture d'investissement de 137 067.74€

Vu les restes à réaliser en recettes d'investissement de 36 211.00€

Il en résulte un besoin de financement de 100 856.74€

Le Conseil Municipal décide l'affectation suivante :

100 856.74€ au 1068, 97 934.42 euros en excédent antérieur reporté au compte 002 sur l'exercice 2020.

Le Maire s'étant retiré, le compte administratif est voté à l'unanimité sous la présidence de Madame Anne DUJARDIN.

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le dernier prêt arrive à expiration en octobre 2020 pour un montant de 5 625.00€.

IV.2°/ Budget 2020 :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 29/11/2019 dans laquelle il avait retenu les travaux suivants :

- sente de la chesnaie
- sente de la Cachette
- emplacements réservés (sente de la cachette, sente et terrain des Floralties, Thanis et Poussiard)
- columbarium (extension ou nouvel aménagement)
- route de Tilly : RD6a (selon l'étude du CAUE, fixer les choix du Conseil en collaboration avec les habitants de Monceaux, les partenaires d'Etat, etc..)

Auxquels d'autres investissements vont devoir s'additionner tels que les chauffages Mairie/SDF, un défibrillateur, le changement du photocopieur, et autres travaux inopinés (relatif à ceux des Violettes, ..), etc...

M. le Maire ajoute que l'ensemble de ces travaux s'étaleront probablement sur plusieurs exercices.

Des recettes sont également attendues telles que le FCTVA ou le solde de la subvention

DM2020.01.29-7

M. le Maire propose aux Membres du Conseil de ne pas délibérer sur les subventions allouées sur l'exercice 2020 hormis celle du CCAS pour lequel il suggère de reconduire le même montant que l'année passée soit 2 000.00€.

Il précise que les diverses subventions seront décidées par le conseil nouvellement élu.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

DM2020.01.29-8

De même, M. le Maire propose de reconduire les taux des taxes communales à savoir :

Taxe d'habitation :	12.13%
Taxe foncière :	22.05%
Taxe foncière non bâtie :	33.19%

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

DM2020.01.29-9

M. le Maire présente le budget établi sur la base des dépenses appuyées sur le fonctionnement actuel et à minima de la Collectivité. Il précise qu'il met en avant uniquement les décisions d'investissement débattues lors des conseils.

Il ajoute, qu'ainsi, la prochaine mandature bénéficiera d'un budget voté sans qu'il lui soit imposé un choix délibéré du mandat actuel.

M. le Maire présente le budget primitif 2020 de la commune qui s'équilibre :

- section de fonctionnement	
- recettes	321 398.00€
- dépenses	321 398.00€
- section d'investissement	
- recettes	198 067.74€
- dépenses	198 067.74€

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le budget à l'unanimité

V°/ **Questions diverses :**

DM2020.01.29-10

V.1°/-CCAS

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de sa politique sociale, le Département du Calvados a créé, par délibération du 29 juin 2018, un service public de téléassistance. Le dispositif de téléassistance TELEASSISTANCE CALVADOS, au profit du public, s'inscrit dans un souci de réponse de proximité, d'évolution permanente de la technologie employée et dans l'adaptation d'une réponse de qualité aux usagers visant à favoriser leur maintien à domicile. La société TUNSTALL VITARIS a été déclarée attributaire de la concession de service public de téléassistance départementale.

M. le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à signer la convention ayant pour objet de définir les conditions d'organisation, d'exploitation et de gestion du service départemental de téléassistance par le délégataire et par les partenaires territoriaux

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise le Maire à signer la convention et tous documents afférents.

DM2020.01.29-11

V.2°/- SACEM :

M. le Maire présente au conseil Municipal la proposition SACEM comprenant l'autorisation de diffusion de musiques pour 2 manifestations locales à 94.88€HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Néanmoins, il mandate le Maire pour interroger la SACEM sur le coût d'une éventuelle prestation supplémentaire.

V.3°/-Information :

M. le Maire informe le Conseil Municipal sur l'existence de l'association dérailleurs.

M. le Maire relaie également la journée Bouge ton patrimoine organisée par le département.

V.4°/- Elections :

M. le Maire rappelle que les inscriptions sur liste électorales sont possibles jusqu'au 07 février 2020. Elles peuvent se faire via le site mon.service-public.fr ou en Mairie

V.5°/- Dates à retenir :

M.le Maire rappelle des dates à retenir :

- Dimanche 02 février 2020 : Chorale à l'église Saint Nicolas
 - Dimanche 15 mars 2020 (et 22 mars 2020) : Elections municipales
- A entrevoir aussi : chasse aux œufs, fête des voisins

V.6°/- tour de table :

DM2020.01.29-12

Afin de pallier aux coupures de courant (disjoncteur), le Conseil Municipal mandate le Maire pour revoir le contrat de fourniture d'électricité avec EDF.

Fin de séance 22h05mn

A Monceaux en Bessin, le 29 janvier 2020

Le Maire,
Gilles ISABELLE



**Nous, Gilles ISABELLE, Maire,
Clôtons et arrêtons la séance ordinaire du 29 janvier 2020**

Délibération DM2020.01.29-1 :
 Délibération DM2020.01.29-2 :
 Délibération DM2020.01.29-3 :
 Délibération DM2020.01.29-4 :
 Délibération DM2020.01.29-5 :
 Délibération DM2020.01.29-6 :
 Délibération DM2020.01.29-7 :
 Délibération DM2020.01.29-8 :
 Délibération DM2020.01.29-9 :
 Délibération DM2020.01.29-10 :
 Délibération DM2020.01.29-11 :
 Délibération DM2020.01.29-12 :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM & PRENOM	DOMICILE	DATE ELECTION	SIGNATURE
ISABELLE Gilles Maire	977 route de Tilly 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
BONNEAU Michel Adjoint	Rue des Pommiers 14400 Monceaux en Bessin	25/09/2016	
DUJARDIN Anne Adjoint	1 sente de la Chesnaie 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
GORHY Wilfried Conseiller	8 résidence les Floralties 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
LALONDE Patrick Conseiller	9 chemin des Prés d'Aure 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
LALOUELLE Emmanuel Conseiller	Résidence La Croix 14400 Monceaux en Bessin	02/10/2016	
LEVAVASSEUR Caroline Conseillère	9 résidence les Equerres 14400 Monceaux en Bessin	02/10/2016	

OLIVE Bruno Conseiller	Résidence des Pommiers 14400 Monceaux en Bessin	25/09/2016	
SOUHARD Alain Conseiller	Impasse des Platanes 14400 Monceaux en Bessin	02/10/2016	/
VIARD Bertrand Conseiller	1 Chemin Bellefontaine 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	/